

Web et courriel

adresse électronique

sne@ademe.fr

le site du SNE-ADEME

<http://sneademe.objectis.net>

le site du SNE national

<http://www.sne-fsu.org>

Qui contacter ?

Délégués syndicaux

Ruven GONZALEZ Orléans
Véronique LOISON Angers
Patrick EVEN Rennes

Représentants au CA

Catherine GUIMARD Orléans
Emmanuel DAVID Toulouse

Élus et représentant au CE

Patrick EVEN Secrétaire du CE Rennes
Ruven GONZALEZ Secrétaire adjoint Orléans

Laurence MÉCHIN Trésorière Sophia-Antipolis
Michel CAIREY REMONNAY Besançon

Pierre-Louis CAZAUX Orléans
Didier CHÉREL Sophia-Antipolis

Isabelle DÉPORTES Angers
Stéphane LECOINTE Rennes

Anne POMART Montpellier
Emmanuelle SALAZAR Besançon

Délégués du personnel

Véronique LOISON Angers
Maud BERAUD-SECK Orléans

Sébastien CATALANO Cayenne
Walter PERSELLO Sophia-Antipolis

Christine FAURE Bordeaux
Fabienne SCHIMENOVITZ Puteaux

Guy LAURENT Rennes
Hervé CHALAYE Clermont-Ferrand

Violaine GRILLON Paris

Bulletin d'information
aux personnels de l'ADEME

N° 126 – 24 mai 2017

Flash Info



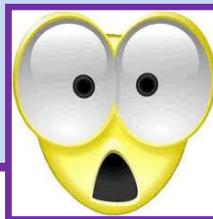
CE du 25 avril 2017

Rapport de la Cour des Comptes



Le élus demandent que le plan d'actions en réponse à la Cour des Comptes soit présenté au CE .
D'ores et déjà le **CE réagit et décide de transmettre à la Cour des Comptes un courrier de réaction intersyndicale** également diffusé à tout le personnel. Cette réponse rétablit la hiérarchie des enjeux et remet à leur juste proportion les acquis sociaux remis en cause par cette Cour :

on ne travaille pas assez à l'ADEME selon elle, entre autres....



Evolution du projet d'entreprise

Les élus demandent à avoir une vision de l'avancement du projet dans un document écrit synthétique et pas seulement des informations orales et un foisonnement de contributions dont on ne sait lesquelles seront retenues.

Une bonne nouvelle : l'ADEME exemplaire intègre officiellement et de façon structurante le projet.

Situation budgétaire



La période d'insuffisance de crédits de paiement (CP) risque d'être plus longue que prévu en raison d'un retard de perception par les Douanes de la TGAP et donc de reversement à l'ADEME. La pression budgétaire est forte. On le savait sur les CP, mais le volume des projets en portefeuille aussi met le budget sous tension car la demande dépasse largement nos moyens.

Nous avons demandé que la direction définisse des règles de gestion et priorisation comme elle a pu le faire pour les CP.

1

Rapport de gestion des comptes 2016 du CE

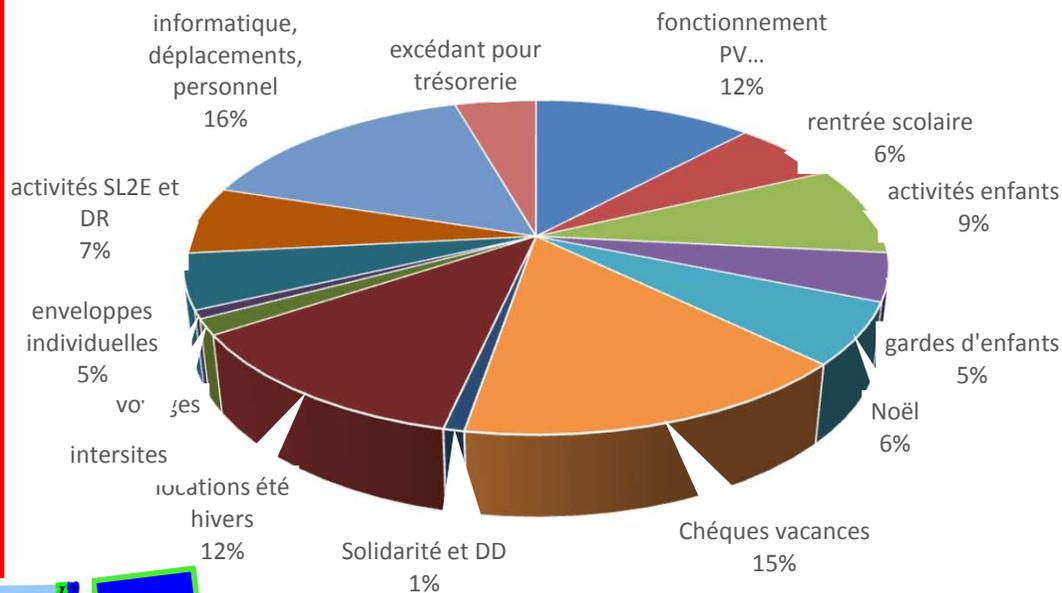
Les recettes du CE ont atteint 101 843 € pour la partie attributions économiques et professionnelles (ex. fonctionnement) et 760 873 € pour la partie activités sociales et culturelles (les aides versées aux salariés : chèques vacances, gardes d'enfants, rentrée scolaire, aides d'urgence, Noël, locations été et hiver, intersites, voyage, enveloppes collectives DR et SL2E ou individuelles...). Cf. graphique ci-dessous.

La gestion rigoureuse des dépenses (un grand merci à l'équipe précédente) a permis de dégager un léger excédent. Le budget a été réalisé à 96% ce qui a permis d'améliorer la trésorerie et le fonds de roulement.

Il nous faut trouver le bon équilibre entre reverser le maximum d'aide aux salariés et garder des réserves suffisantes au cas où. Notre ancien expert-comptable recommandait une réserve de 10% du budget, le nouveau plutôt 25% (3 mois de fonctionnement). Aujourd'hui nous en sommes à 2 mois sur la 1^{ère} partie et 1 mois sur la seconde.

Vote 9 pour (SNE-CGT-CFDT), 2 abstentions CFDT, 0 contre.

Comptes 2016 CE



Note sur la coordination des différentes stratégies de l'ADEME

Bienvenue à cette note qui facilite la lecture des différents documents stratégiques de l'ADEME avec un calendrier plus précis permettant l'élaboration d'un rétro-planning. Ce document est source de beaucoup d'informations : nous proposons de le diffuser largement en interne. Cette revue des orientations stratégiques sera prolongée lors de la réunion du 23 mai au cours de laquelle le CE sera consulté. Nous avons demandé des précisions sur le retour d'audit des Groupes Permanents, et l'évaluation des stratégies.

Qualité de vie au travail (QVT) Enfin un plan d'actions ?

La direction constate, avec retard, que le groupe de travail dédié à la QVT à l'ADEME ne fonctionne pas de manière satisfaisante faute de moyens humains clairement définis. Et la direction s'étonne de ne pas recevoir de proposition... comme si elle reportait sa responsabilité et charge de travail sur les instances de représentants du personnel !

La qualité de vie au travail pour nombre de collègue, s'appelait il n'y a pas longtemps « stress » et on s'attendait à lire des propositions d'actions concrètes sur les points forts des enquêtes stress annuelles : les problèmes de charge de travail, de management, de perte de sens et d'autonomie des salariés. Que nenni !!

En plus de moyens humains pour y travailler, nous demandons un rétro-planning des actions à définir.

Ce plan d'actions a été présenté au CHSCT qui a voté **CONTRE**, **contrairement** à ce que laisse entendre le Zoom Rh n°7 : « ...après validation par le CHSCT en mars ».

Heureusement le DGD, qui a pu se libérer et assister aux échanges, a semblé partager au moins en partie notre constat et a tenté de nous rassurer.